

Baisse des taux directeurs de la BCE

Lors de sa réunion du 7 novembre, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,25 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 25 points de base, à 0,75 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. Dans sa déclaration introductive M. Draghi, a indiqué : « Ces décisions sont conformes aux indications fournies en juillet 2013 sur la trajectoire future des taux directeurs, les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro à moyen terme continuant de s'atténuer selon les dernières indications, à partir de taux d'inflation annuels actuellement bas, inférieurs à 1 %. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones » (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Elle continuera donc également de soutenir la reprise progressive de l'économie reflétée par les indicateurs de confiance jusqu'en octobre. Après la baisse des taux de ce jour, le Conseil des gouverneurs a réexaminé les indications données en juillet sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et confirmé qu'il continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels, voire inférieurs, sur longue période (...). Nous sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles et (...) avons décidé aujourd'hui de continuer à effectuer les opérations de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2015 ».

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-07112013-is.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - La BCE publie un rapport sur les modifications structurelles du secteur bancaire de la zone euro.

La BCE a publié le 4 novembre 2013 un rapport sur les structures bancaires (Banking Structures Report), qui analyse les principales évolutions structurelles du secteur bancaire de la zone euro : les capacités, la consolidation et la concentration des banques ainsi que les modifications intervenues à cet égard au cours du temps. Le rapport couvre la période allant de 2008 à 2012 et comporte des indicateurs relatifs au premier semestre 2013.

Communiqué de presse :

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-BCE-publie-un-rapport-détailé-sur-les-modifications-structurelles-du-secteur-bancaire-de-la-zone-euro.pdf

Rapport (disponible uniquement en anglais) :

<http://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/bankingstructuresreport201311en.pdf?5656762fc7710c2ad62b381f432eff9f>

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,2 % en septembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable par rapport aux chiffres d'août. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à septembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,6 % et 10,6 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Le décret n° 2013-931 du 17 octobre 2013 relatif au plafonnement des commissions d'intervention à compter du 1^{er} janvier 2014 a été publié au JORF (application de la loi bancaire du 26 juillet 2013).

Les commissions perçues par les établissements de crédit, mentionnées à la première phrase de l'article L. 312-1-3 du Code monétaire et financier ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 € par opération et 80 € mensuels pour l'ensemble des clients et 4 € par opération et 20 € mensuels pour les personnes fragiles : tels sont les plafonds des commissions d'intervention, fixés par le décret d'application de la loi de séparation et de contrôle des activités bancaires du 19 octobre 2013.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028090270&dateTexte=&categorieLien=id>

Divers

Avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

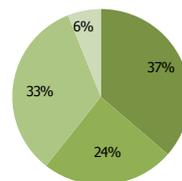
Suite à la demande qui lui en avait été faite par le Ministre de l'économie et des finances, le CCSF a adopté à l'unanimité le 5 novembre 2013 un avis relatif à l'intégration de frais de tenue de compte dans l'extrait standard des tarifs bancaires et recommande que cette nouvelle rubrique apparaisse dans les plaquettes dont les tarifs entrent en vigueur à partir du 1^{er} avril 2014 et figure sur les sites internet des banques dès le 2 janvier 2014.

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/avis_r/avis_frais_tenue_de_compte_05112013.pdf

Observatoire des tarifs bancaires : baisse ou stabilité de plus de la moitié des tarifs entre avril et octobre

L'[Observatoire des tarifs bancaires](#) aux particuliers d'octobre 2013 met en évidence que plus de la moitié (57 %) des tarifs moyens sont stables ou en baisse entre avril et octobre 2013 en Martinique. Sur la période, les frais de tenue de compte sont quasi stables (+0,2 % à 29,07 € par an). Si l'on compare la moyenne des tarifs de l'extrait standard en Martinique à ceux de l'hexagone, sur 14 tarifs, 7 sont supérieurs, 5 inférieurs, 1 égal (1 non significatif).

Tarifs moyens aux particuliers entre avril 2013 et octobre 2013



Source : IEDOM

Premières tendances : légère amélioration du climat des affaires

Le dernier numéro de [Premières tendances](#) à la Martinique publié par l'IEDOM pour le troisième trimestre 2013 fait apparaître un indicateur du climat des affaires (ICA) en hausse de 2,5 points, poursuivant sa progression pour le quatrième trimestre consécutif. Pour autant, s'inscrivant en deçà de sa moyenne de longue période, son niveau traduit une situation économique toujours dégradée. Les prévisions d'investissement bénéficient quant à elles d'un léger sursaut, mais demeurent également dégradées.

Indicateur du climat des affaires à la Martinique (100 = moyenne de longue période)

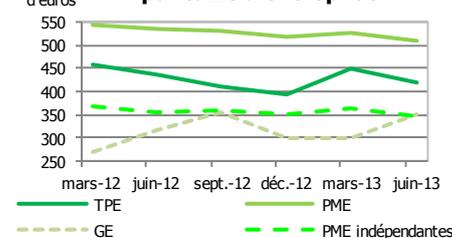


Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Suivi des crédits aux entreprises : évolution différente suivant la taille des structures

La publication [Suivi des crédits aux entreprises](#) à la Martinique, au 30 juin 2013, met en exergue une évolution de l'encours des crédits mobilisés sensiblement différente suivant la taille des entreprises. En effet, l'encours des grandes entreprises est en sensible progression au cours du semestre (+18,4 %), tiré par les concours à court terme (+43,3 %). L'encours des petites et moyennes entreprises est en repli (-3,2 %), malgré la hausse des concours à court terme (+4,9 %). L'encours des très petites entreprises est également en baisse (-6,5 %), y compris pour les concours à court terme (-3,7 %). Au 30 juin 2013, l'encours mobilisé des grandes entreprises s'élève à 353 millions d'euros (27 % de l'encours, hors holding et activités immobilières), celui des petites et moyennes entreprises à 510 millions d'euros (40 %) et celui des très petites entreprises à 420 millions d'euros (33 %).

Evolution des crédits mobilisés par taille d'entreprise



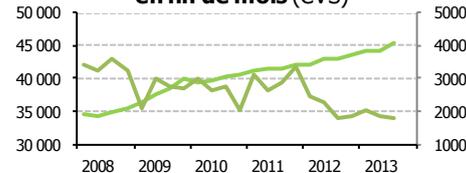
Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Emploi : écart croissant entre la demande et l'offre d'emploi

Au troisième trimestre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 45 394 en Martinique (CVS). Il connaît une augmentation de 2,9 % (CVS) sur le trimestre. Dans le même temps, le nombre d'offres d'emploi collectées enregistre une baisse de 3,4 % (CVS). Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse de 5,7 % (CVS) et les offres d'emploi sont en diminution de 0,2 % (CVS). L'écart entre les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi continue donc de se creuser en Martinique, ce qui est également le cas au niveau national.

Demandes et offres d'emploi en fin de mois (CVS)

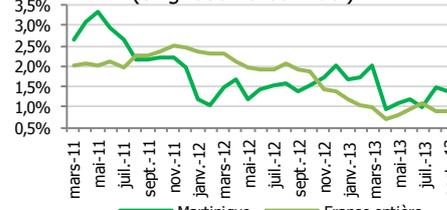


Sources : SMTP, Pôle emploi, Dares, IEDOM

Prix : inflation modérée au troisième trimestre

A fin septembre 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) atteint 130,1 en Martinique. Au troisième trimestre, l'indice progresse de 0,5 % en Martinique (-0,1 % au niveau national), principalement en raison du renchérissement des prix de l'énergie (+2,1 %) et des prix de l'alimentation hors tabac (+1,5 %). Sur un an, l'indice augmente de 1,3 % en Martinique (+0,9 % au niveau national). Cette évolution s'explique par une progression de l'ensemble des prix, en particulier ceux de l'alimentation hors tabac (+3,7 %) et des services (+1,2 %).

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Source : INSEE

Programmes opérationnels 2007-2013 : vers la fin des programmes

La mise en œuvre des programmes opérationnels (PO) 2007-2013 arrive à sa fin. Le montant de l'enveloppe communautaire pour la période s'élève au total à 626 millions d'euros pour la Martinique, répartie entre le FEDER (410 millions), le FSE (98 millions), le FEADER (104 millions) et le FEP (6 millions). Le comité de pilotage stratégique du 18 octobre dernier a constaté des taux de programmation de ces fonds respectivement de 86 %, 95 %, 94 % et 94 %. 4 millions restent à programmer pour atteindre l'objectif de l'année. Le taux de certification, c'est-à-dire la part des crédits versés par rapport aux crédits ouverts, est pour sa part de 47 % pour le FEDER, de 47 % également pour le FSE, de 52 % pour le FEADER et de 43 % pour le FEP.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

SOTIC 2013 : « parfaire l'expérience, offrir l'authenticité »

La Martinique a reçu du 15 au 18 octobre la Conférence sur la situation de l'industrie du tourisme (SOTIC) dans le cadre de l'Organisation du tourisme de la Caraïbe (CTO). Cet événement réunit chaque année l'ensemble des acteurs du secteur opérant dans le bassin caribéen afin de partager les expériences face à la baisse du trafic de passagers dans la zone, une des pistes de réflexion étant de travailler sur la notion d'authenticité et d'expérience pour se différencier du tourisme de masse.

CTEC 2013 : défi commun pour la Caraïbe

La conférence pour la transition énergétique de la Caraïbe (CTEC) s'est déroulée du 22 au 23 octobre en Martinique. Cette conférence, qui a rassemblé les acteurs caribéens du secteur, avait pour objectif de mettre en avant les expériences des différentes îles et de poser les bases d'une collaboration caribéenne. En Martinique, l'objectif affiché est d'atteindre 50 % d'énergie renouvelable en 2020 et 100 % en 2030. Aujourd'hui, la production d'énergie renouvelable représente 6,3 % de la production d'énergie totale, avec une demande d'énergie croissante et un coût de production de l'électricité d'origine renouvelable supérieur à celui d'origine fossile. Par ailleurs, depuis 2008, le gestionnaire du réseau électrique est autorisé à déconnecter les producteurs d'énergie intermittente (photovoltaïque et éolien sans solution de stockage) au-delà d'un seuil de 30 % de la puissance appelée, ce qui n'est pas sans incidence sur les perspectives d'atteinte des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. D'où l'urgence à développer les projets de production d'énergie renouvelable stable ou bien intermittente, mais avec solution de stockage. Pour exemple, des projets avancent, comme le projet géothermique Géotref de Teranov retenu dans le cadre des projets d'avenir financés par le gouvernement, ou encore le projet de biomasse-bagasse du Galion qui vient d'être validé.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- septembre 2013	130,1	-0,5 %	+1,3 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- septembre 2013	46 390	+1,5 %	+5,7 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2013	21 662	+1,2 %	0,0 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- septembre 2013	35 372	+2,9 %	-10,2 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- septembre 2013	170,3 129,9	-31,6 % -19,9 %	+11,5 % +5,6 %
	Exportations (millions d'euros) Hors produits pétroliers	- septembre 2013	22,9 12,3	+121,4 % +22,8 %	+23,0 % -23,4 %
	Taux de couverture mensuel Hors produits pétroliers		13,5 % 9,5 %		+9,8 pts +3,3 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- septembre 2013	44,3	-12,2 %	+1,5 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- septembre 2013	398,8		+0,8 %
Vulnérabilité des ménages (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- octobre 2013	17 094	-1,0 %	-1,8 %
	Retraits de cartes bancaires	- octobre 2013	4 814	-0,6 %	+3,5 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- septembre 2013	91 239	-48,9 %	+2,7 %
		- cumul annuel	1 248 075		+1,5 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- octobre 2013	-	-	-
		- cumul annuel	73 370	+0,14 %	+14,0 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- septembre 2013	13 520	+1,4%	-0,5 %
		- cumul annuel	129 280		-6,8 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- octobre 2013	955	+9,1 %	-1,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- octobre 2013	183	+22,0 %	-1,1 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		9 427		-5,9 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

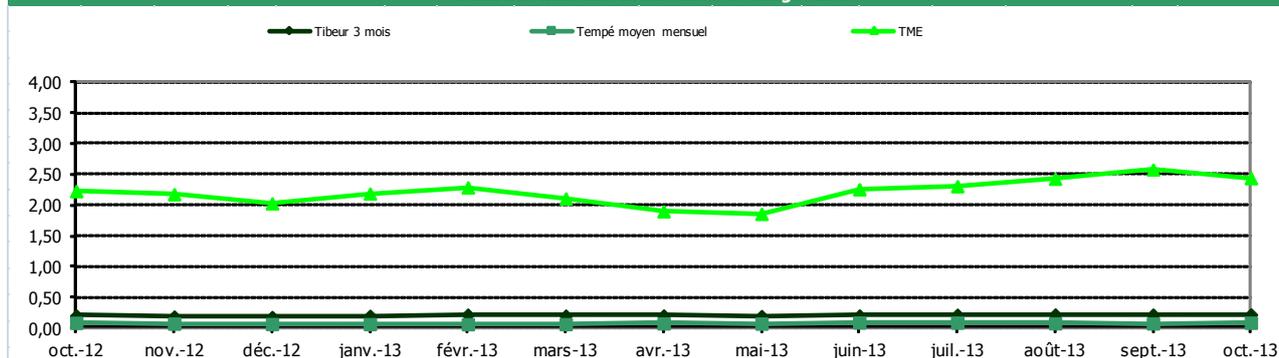
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Octobre 2013)			
Mois	Mois	Mois	Mois	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Juillet	Août	Septembre	Octobre	0,1280%	0,2260%	0,3410%	0,5410%
0,0931%	0,0832%	0,0805%	0,0924%				

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er octobre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,96%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,29%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,17%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,52%	Découverts en compte (1)	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

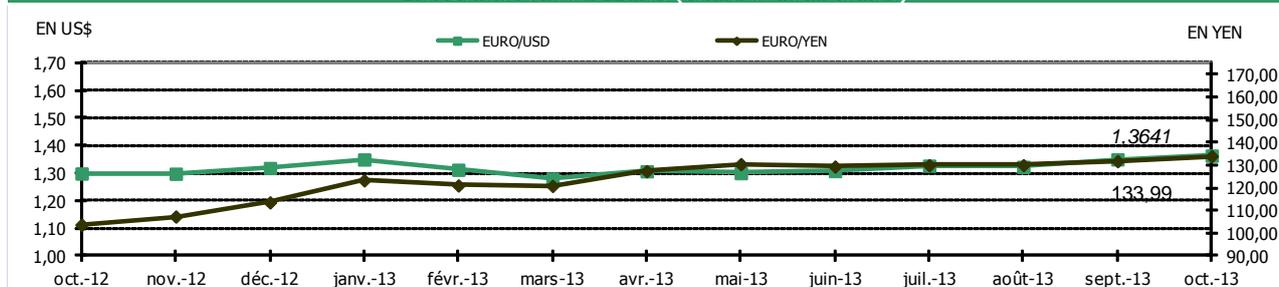
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3641	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,6151	EURO/SRD (Surinam)	4,4826
EURO/JPY (Japon)	133,9900	EURO/BWP (Botswana)	11,55560	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4314
EURO/CAD (Canada)	1,4251	EURO/SCR (Seychelles)	16,34100	EURO/DOP (Rép. Dom.)	57,8182
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85020	EURO/MUR (Maurice)	40,8864	EURO/BBD (La Barbade)	2,7167
EURO/SGD (Singapour)	1,6897	EURO/BRL (Brésil)	2,9962	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,735
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,5759	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,5469	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2989,0516	EURO/XCD (Dominique)	3,6675	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	